PHILIPS

OLED 803

Du 1er octobre
au 4 novembre 2018

300€
*remboursés**
pour l'achat d'un TV OLED 803

OLED

ambilight

P5 Perfect Picture Engine

EISA AWARD Best Product 2018-2019
BEST BUY OLED TV
Philips 55OLED803

*Voir modalités et référence concernée au verso ou sur *www.philips.fr/promotions*.

Comment bénéficier de cette offre ?

ACHETEZ un téléviseur OLED Philips 55OLED803 ou 65OLED803 **dans les magasins en France métropolitaine et dans les DROM-COM affichant l'opération entre le 1er octobre et le 4 novembre 2018 inclus.**

ENREGISTREZ VOUS EN LIGNE DANS LES 15 JOURS SUIVANT VOTRE ACHAT :

1. Rendez-vous sur le site *www.philips.fr/promotions* et cliquez sur l'offre de remboursement TV.
2. Entrez votre nom, adresse, e-mail, date d'achat, modèle, numéro de série du TV acheté, magasin, prix et IBAN/BIC.
3. Scannez et joignez ces 2 éléments : votre facture d'achat (datée entre le 1er octobre et le 4 novembre 2018 inclus) ainsi que l'étiquette incluant le numéro de série située sur le carton du TV (voir exemple ci-contre).
4. Vous recevrez un email de confirmation indiquant la date de remboursement (sous 8 à 10 semaines à compter de la réception de votre demande conforme). Si votre enregistrement est invalide ou incomplet, vous recevrez également un email vous invitant à corriger ou compléter votre enregistrement. Tout dossier non complété dans un délai de 15 jours sera considéré comme non conforme.

Exemple de numéro de série

ET RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT DE 300€

Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 1er octobre au 4 novembre 2018 inclus, limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN /BIC) et non cumulable avec toute autre offre. Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine, Corse comprise, DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin) et Monaco. Des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. TP Vision ne sera en aucun cas responsable de la nature et/ou du montant de ces frais bancaires imputés aux participants dans le cadre de l'opération.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter
notre service consommateurs au 01 57 32 40 50*
Notre service vous aidera à vous enregistrer si besoin.
*Coût d'un appel local, sauf surcoût éventuel selon opérateur.

TP Vision France, 28, rue Pagès, 92150 Suresnes. TP Vision Europe BV Société Commerciale Etrangère Immatriculée au R.C.S. Nanterre 535 399 798